



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu tenue en pré-sentiel au bureau de la Régie du 737, chemin des Patriotes à St-Denis-sur-Richelieu, ce mercredi 11 mai 2022 à 18h00.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jonathan Chalifoux, maire, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Monsieur Jean-Marc Bousquet, maire, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur François Berthiaume, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, maire, municipalité de St-Mathieu de Beloeil
Monsieur Yanick Beauchemin, conseiller, municipalité St-Charles-sur-Richelieu

Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h04 par M. Jean-Marc Bousquet, président.
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 avril 2022
3. a) Rapport de filtration / Avril 2022
b) Rapport de fuites / Avril 2022
4. Comptes à payer / Avril 2022
5. Renouvellement d'emprunt 793 700 \$ - 16 mai 2022
 - a) Acceptation de l'offre
 - b) Résolution de concordance et de courte échéance
6. Réparation de pompe au réservoir de Saint-Mathieu-de-Beloeil – octroi de contrat
7. Surveillance de chantier de la prise d'eau – octroi de contrat
8. Achat d'un véhicule Ford Transit
9. Employés autorisés à échanger les chèques de petite caisse
10. Politique de reconnaissance envers les employés
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2022.05.024 Il est proposé par: M. Jonathan Chalifoux
appuyé par: M. Yanick Beauchemin

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 13 AVRIL 2022**

2022.05.025 Il est proposé par: M. François Berthiaume
appuyé par: M. Yanick Beauchemin

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2022 soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) **RAPPORT DE FILTRATION (QUALITÉ DE L'EAU) / AVRIL 2022**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

b) **RAPPORT DE FUITES / AVRIL 2022**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

4. **COMPTES À PAYER / AVRIL 2022**

2022.05.026 Il est proposé par: M. François Beauchemin
appuyé par: M. Jonathan Chalifoux

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois d'avril 2022 représentant la somme de trois cent quatre-vingt-six mille deux cent vingt-sept dollars et quatre-vingt-dix cents (386 227.90.\$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. **RENOUVELLEMENT D'EMPRUNT 793 700\$ - 16 MAI 2022**

a) Acceptation de l'offre

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 18 mai 2022, au montant de 793 700 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

43 100 \$	3,05000 %	2023
44 400 \$	3,55000 %	2024
45 700 \$	3,70000 %	2025
46 900 \$	3,80000 %	2026
613 600 \$	3,90000 %	2027

Prix : 98,00200

Coût réel : 4,36890 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

43 100 \$	4,39000 %	2023
44 400 \$	4,39000 %	2024
45 700 \$	4,39000 %	2025
46 900 \$	4,39000 %	2026
613 600 \$	4,39000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,39000 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

43 100 \$	4,44000 %	2023
44 400 \$	4,44000 %	2024
45 700 \$	4,44000 %	2025
46 900 \$	4,44000 %	2026
613 600 \$	4,44000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,44000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

2022.05.027 Il est proposé par: M. Yanick Beauchemin
appuyé par: M. François Berthiaume

Et résolu à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 18 mai 2022 au montant de 793 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2009-02. Ces billets sont émis au prix de 98,00200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

- b) Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets au montant de 793 700\$ qui sera réalisé le 18 mai 2022

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu souhaite emprunter par billets pour un montant total de 793 700 \$ qui sera réalisé le 18 mai 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2009-02	793 700 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2009-02, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu avait le 16 mai 2022, un emprunt au montant de 793 700 \$, sur un emprunt original de 1 142 900 \$, concernant le financement du règlement numéro 2009-02;

ATTENDU QUE, en date du 16 mai 2022, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU QUE l'emprunt par billets qui sera réalisé le 18 mai 2022 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance du règlement numéro 2009-02;

2022.05.028 Il est proposé par: M. Jonathan Chalifoux
appuyé par: M. François Beauchemin

Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 18 mai 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 mai et le 18 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2023.	43 100 \$	
2024.	44 400 \$	
2025.	45 700 \$	
2026.	46 900 \$	
2027.	48 300 \$	(à payer en 2027)
2027.	565 300 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2009-02 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 mai 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par billets du 18 mai 2022, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 2009-02, soit prolongé de 2 jours.

6. RÉPARATION DE POMPE AU RÉSERVOIR DE ST-MATHIEU-DE-BELOEIL – OCTROI DE CONTRAT

2022.05.029 Il est proposé par: M. Yanick Beauchemin
appuyé par: M. François Berthiaume

Et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation d'une pompe au réservoir de St-Mathieu-de-Beloil au montant de 14740,00\$ plus les taxes conformément à la proposition d'Usi-Pompes inc. du 18 avril 2022.

7. SURVEILLANCE DE CHANTIER DE LA PRISE D'EAU – OCTROI DE CONTRAT

2022.05.030 Il est proposé par: M. Jonathan Chalifoux
appuyé par: M. Yanick Beauchemin

Et résolu à l'unanimité de mandater la firme WSP inc. pour exécuter la surveillance du chantier de la prise d'eau, conformément à la proposition du 5 mai 2022 au montant de 65 370,00\$ plus les taxes.

8. ACHAT D'UN VÉHICULE FORD TRANSIT

2022.05.031 Il est proposé par: M. Yanick Beauchemin
appuyé par: M. François Berthiaume

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un véhicule Ford Transit au montant de 51 375.00\$ plus les taxes, conformément à la proposition de Ford Sorel-Tracy. Le Conseil autorise également un dépôt immédiat de 500.00\$ aux fins de réservation du véhicule.

9. EMPLOYÉS AUTORISÉS À ÉCHANGER LES CHÈQUES DE PETITE CAISSE

2022.05.032 Il est proposé par: M. Jonathan Chalifoux
appuyé par: M. François Berthiaume

Et résolu à l'unanimité que madame Julie Gagnon, secrétaire administrative, monsieur Philippe Normandin, chef assainissement et monsieur Étienne St-Germain, chef d'équipe réseau, soient autorisés à échanger les chèques de petite caisse de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu, au montant maximal de 425.00\$, à la Caisse Desjardins Région de St-Hyacinthe, dans le compte numéro 261404.

10. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ENVERS LES EMPLOYÉS

Considérant que la Régie de l'AIBR s'engage à établir un environnement de travail au sein duquel les employés se sentent appréciés et reconnus pour leur participation et leurs accomplissements.

Considérant que la Régie de l'AIBR souhaite uniformiser la façon de souligner certains événements marquants dans la vie et la carrière de chaque employé.

Considérant que les membres du conseil ont reçu par courriel une proposition de Politique de reconnaissance envers les employés de la Régie de l'AIBR, en date du 5 mai 2022 et prennent acte de celle-ci.

2022.05.033 Il est proposé par: M. Yanick Beauchemin
appuyé par: M. Jonathan Chalifoux

Et résolu à l'unanimité d'adopter une Politique de reconnaissance envers les employés de la Régie de l'AIBR, telle que présentée dans la version du 5 mai 2022.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022.05.034 Il est proposé par: M. François Berthiaume
appuyé par: M. Yanick Beauchemin

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 18h12.

RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU

LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2022

COMPTES PAYÉS EN AVRIL 2022

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
AIR LIQUIDE	1 379.70	Location du réservoir
FIDUCIE DESJARDINS	3 742.14	REER collectif payé par Desjardins
FONDACTION	4 500.22	REER employés avril 2022
HYDRO QUÉBEC	2 200.06	Électricité
MARTIN HANDFIELD	600.00	Traversier
MINISTÈRE DU REVENU	22 348.17	DAS payées par Desjardins
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	8 347.44	DAS payées par Desjardins
RETRAITE QUÉBEC	89.26	Régime des élus
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	1 498.17	Fournitures de bureau et achat divers
TELUS	799.79	Cellulaires et modems
VIDÉOTRON LTÉE	218.72	Téléphone usine

XEROX CANADA LTÉE

39.64 Photocopies

Total des comptes payés en avril 2022**45 763.31 \$****COMPTES À PAYER AU 31 AVRIL 2022****Fournisseurs****Montant Description**

AGISKA COOPÉRATIVE	385.66	Entretien équipement de l'usine et du réseau
ALBERT VIAU UNE DIVISION D'EMCO CORPORATION	769.09	Pièces pour réseau
ANTONIO MOREAU (1984) LIMITÉE	166.11	Uniformes
AQUASAN LTÉE	6 701.97	Émulsion cationique
BIOVET INC.	1 888.68	Analyses d'eau
BRENNTAG CANADA INC.	6 565.53	Produits chimiques
BRODERIE & TROPHÉE DES PATRIOTES	108.55	Gravures pour tableau du conseil
CARRIÈRE MONT ST-HILAIRE INC.	292.11	Pierre pour fuite
CCM INFORMATIQUE INC.	181.32	Adaptateur 8 ports
CDTEC CALIBRATION INC.	779.24	Étalonnage et certification de détecteurs
COLE-PARMER	4 618.68	Fournitures pour le laboratoire
DÉPANNEUR LES PATRIOTES	1 356.82	Essence
D.M. SÉCURITÉ ET ALARME	741.87	Appel de service pour le système d'alarme
ÉCOLO-BAC INC.	747.34	Transport des boues
FRANKLIN EMPIRE INC.	241.75	Fournitures électriques pour l'usine
GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	2 874.38	Honoraires professionnels
KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	15 159.80	Produits chimiques
LA CAPITALE ASSUREUR	4 587.36	Assurances collectives - mai
LUMEN DIVISION SONEPAR CANADA INC.	6 678.94	License SCADA, redondance
NORDMEC CONSTRUCTION INC.	279 730.75	Mise à niveau de l'usine
PETITE CAISSE	156.63	Divers
PIÈCES D'AUTO MSH INC.	29.19	Lubrifiant
PITNEY BOWES	0.55	Frais de retour
RAYONNAGE CAMRACK INC.	223.99	Boulons et bras porte-à-faux
SERRURIER FABRIS	166.71	Réparation poignée et gâche électrique du garage
SYNDICAT DES EMPLOYÉS - CSN	1 281.08	Cotisation avril 2022
UBA INC	1 835.00	Produits chimiques
UNIVAR CANADA LTÉE	2 168.38	Produits chimiques
VIDÉOTRON AFFAIRES	27.11	Téléphone bureau - interurbains

Total des comptes à payer au 31 avril 2022**340 464.59 \$****TOTAL DES COMPTES - AVRIL 2022****386 227.90 \$**